



CEGMA TOPO
L'EXPERIENCE CLIENT



QUESTIONNAIRE CONSULTATION DU PUBLIC

↳ *Eau et Milieu Naturel*

- LES FAITS MARQUANTS -



Pourquoi cette interrogation ?

L'eau, les inondations,
le milieu marin :
QUELLES ACTIONS ?

Le bon état des eaux douces, des milieux marins et la gestion des inondations sont des objectifs nationaux et européens.

POUR LES ATTEINDRE, DES PLANS DE GESTION SONT EN COURS D'ELABORATION ET NOUS SOUHAITONS AVOIR VOTRE AVIS SUR CES PROJETS.

L'avenir de l'eau
se décide aujourd'hui
et avec vous !



SDAGE

EAU ET MILIEU NATUREL



Les documents soumis à la consultation ont pour objectif d'assurer une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques, permettant de satisfaire les besoins humains et le bon fonctionnement écologique des cours d'eau, des marais de la mer ...

Pour cela, plusieurs axes d'action sont envisagés pour répondre aux cinq enjeux identifiés sur notre territoire. Etes-vous d'accord avec ces propositions ?





METHODOLOGIE

L'interrogation a été menée **du 19 décembre au 18 juin 2015**.

Cette enquête a été réalisée soit en ligne via un questionnaire déposé sur le site de l'Agence de l'Eau soit via un questionnaire papier mis à disposition du public dans les 5 préfectures du bassin et au siège de l'Agence de l'eau. De plus, des courriers des citoyens (sur papier libre) pouvaient également être envoyés au Président du Comité du Bassin et au Préfet Coordonnateur de bassin.

Pour ce volet ,

. 742 enquêtes (exploitables) ont été analysées au total



LES RESULTATS

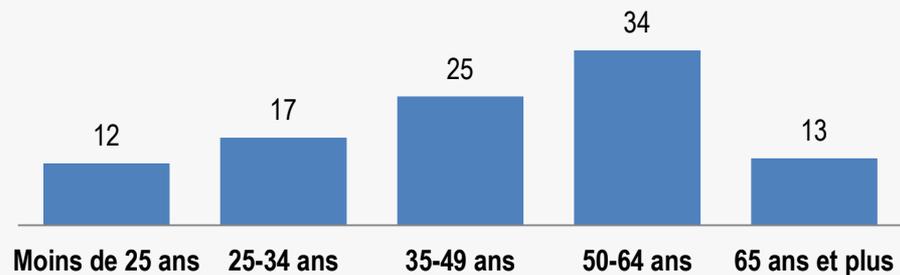


L'AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE
présente pour l'avenir de l'eau

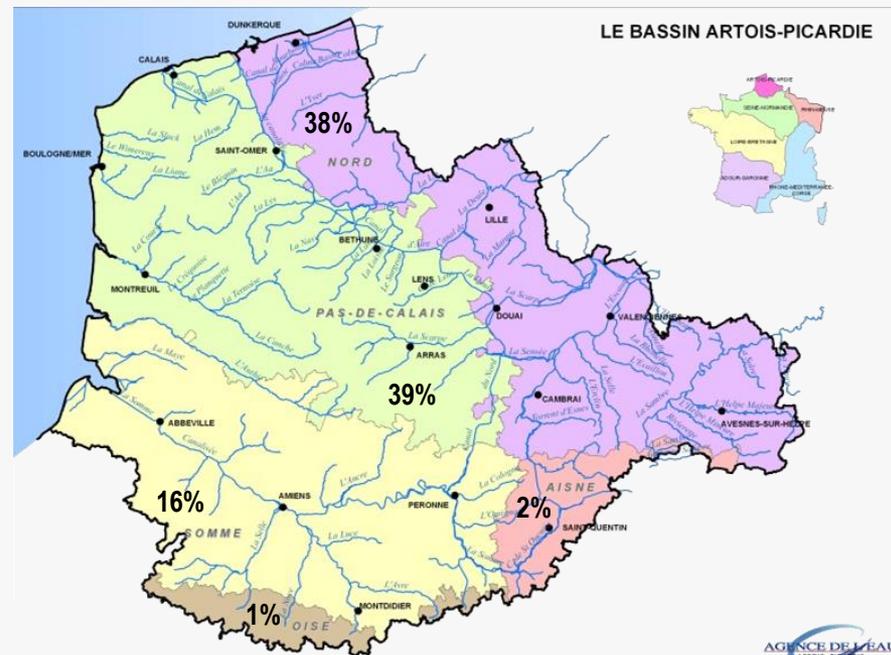
AVANT-PROPOS : PROFIL DES INTERVIEWES

[Base répondants]

- AGE - [578]



- ZONE GEOGRAPHIQUE D'HABITATION -



Autres : 4%

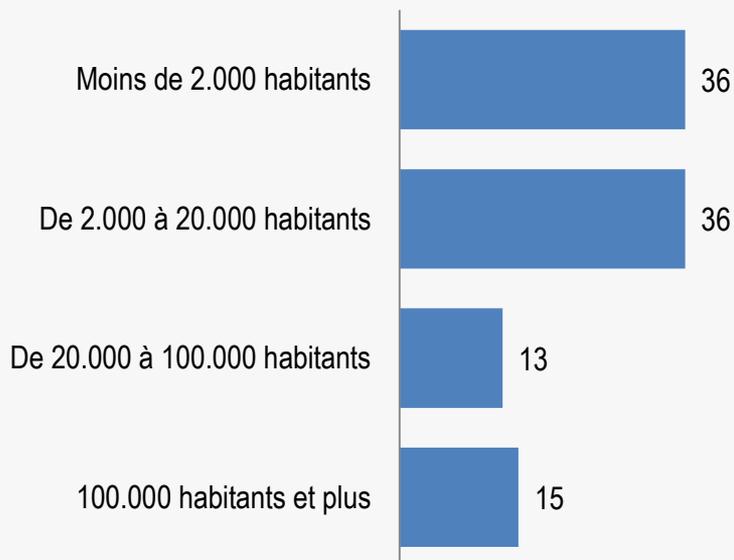


AVANT-PROPOS : PROFIL DES INTERVIEWES

[Base répondants]

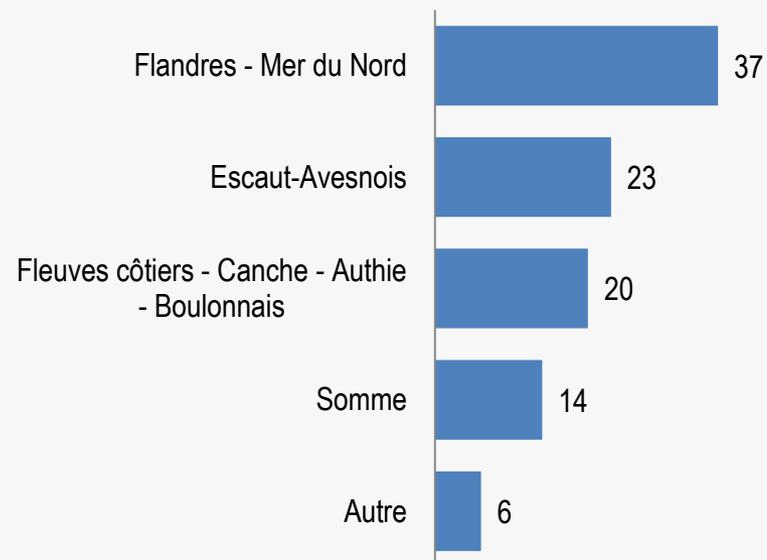
- CATEGORIE D'AGGLOMERATION -

[570]



- COMMISSION TERRITORIALE -

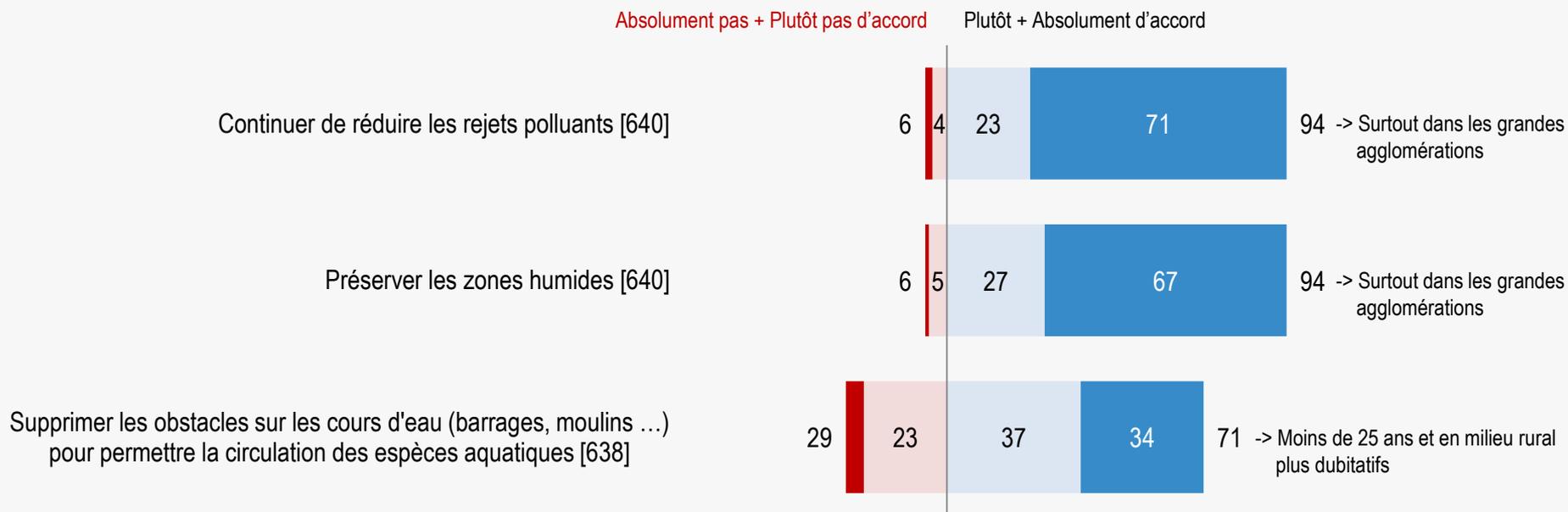
[574]





1. POUR PRÉSERVER ET RESTAURER DES MILIEUX AQUATIQUES VIVANTS ET VARIÉS ... QUE FAUT-IL ?

En %



➔ La suppression des obstacles sur les cours d'eau fait moins l'unanimité que la réduction des rejets polluants et la préservation des zones humides.

NB : Les habitants de la Somme sont moins convaincus.



L'AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE
présente pour l'avenir de l'eau

2. POUR GARANTIR UNE EAU POTABLE EN QUALITÉ SUFFISANTE ... QUE FAUT IL ?

En %

Absolument pas + Plutôt pas d'accord

Plutôt + Absolument d'accord

Protéger les captages d'eau en adaptant l'usage des sols sur des parcelles (agriculture raisonnée, agriculture biologique, boisements ...) [612]

7

25

69

94 -> Surtout dans les grandes agglomérations

Inciter à économiser l'eau potable et utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage, le lavage ... [615]

7

26

67

93 -> Moins de 25 ans et plus petites agglomérations moins convaincus

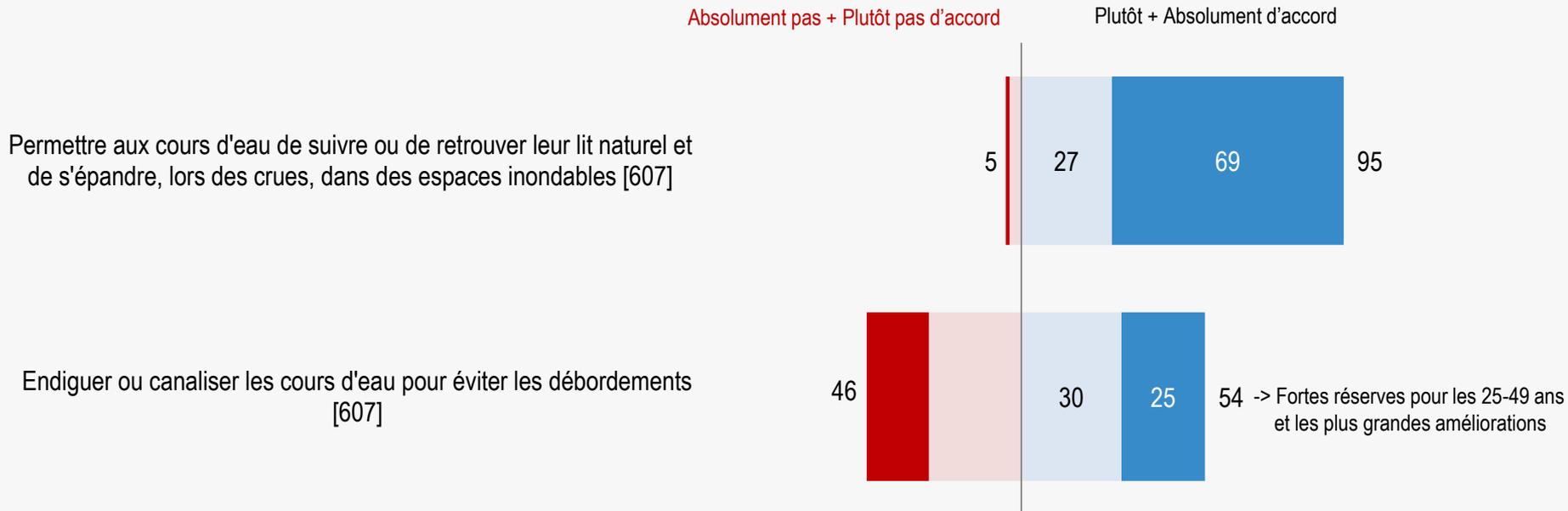
➔ Les 2 propositions suscitent une quasi-unanimité.

NB : Quelques critiques minoritaires pour les habitants de la Somme et Fleuves Côtiers-Canche-Authie-Boulonnais.



3. POUR PRÉVENIR ET LIMITER LES EFFETS NÉGATIFS DES INONDATIONS ... QUE FAUT IL ?

En %



➔ L'expansion naturelle dans des zones volontairement inondables fait l'unanimité. L'endiguement ou la canalisation des cours d'eau suscite davantage le débat.

NB : Plus de réserves sur l'endiguement et la canalisation des cours d'eau pour les habitants de l'Escaut Avesnois et Flandres Mer du Nord.



L'AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE
présente pour l'avenir de l'eau

4. POUR PROTÉGER LE MILIEU MARIN ... QUE FAUT IL ?

En %

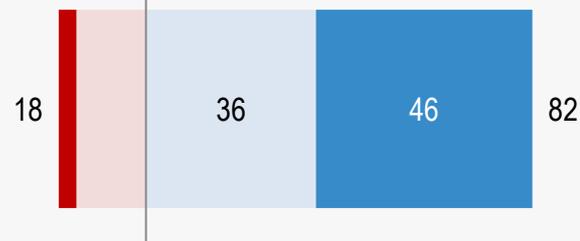
Absolument pas + Plutôt pas d'accord

Plutôt + Absolument d'accord

Accepter de faire des efforts pour limiter la pollution déversée dans la mer par les communes, les agriculteurs et les industriels, même s'ils sont loin de la mer [595]



Désinfecter les rejets à la mer pour assurer une bonne qualité bactériologique des plages et des coquillages [591]



➔ La réduction de la pollution à la source est largement plébiscitée.

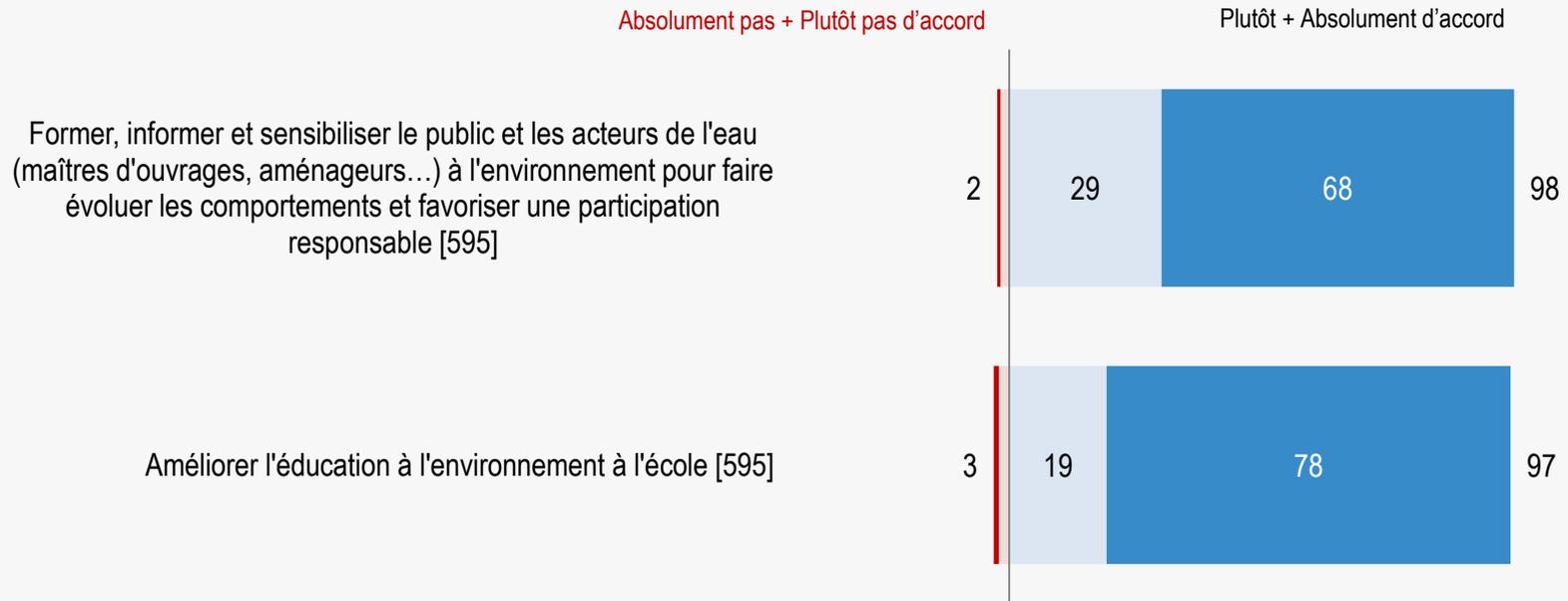
NB : Une politique préventive et curative souhaitée par les habitants des Fleuves Côtiers- Canche-Authie-Boulonnais.



**L'AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE**
présente pour l'avenir de l'eau

5. POUR COMPRENDRE LE DOMAINE DE L'EAU ... QUE FAUT IL ?

En %

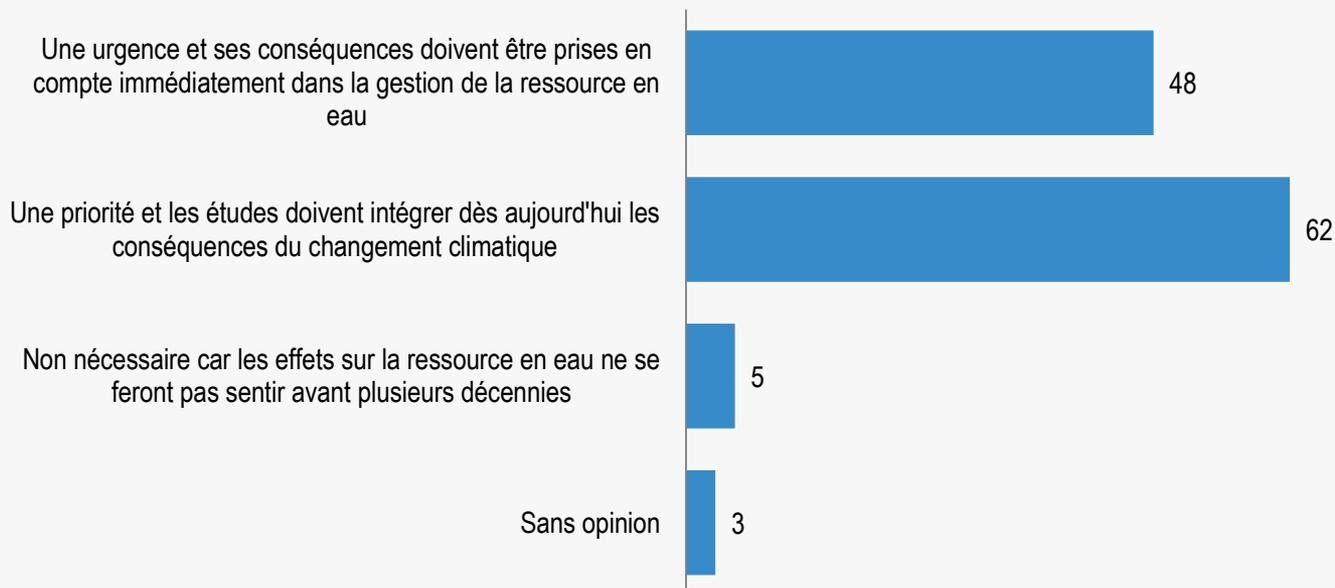


➔ **Toutes les formes d'information et de sensibilisation suscitent une adhésion massive ... quel que soit le profil de la population et le territoire d'habitation.**



6. LA PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA GESTION DE L'EAU EST POUR VOUS ...

En %



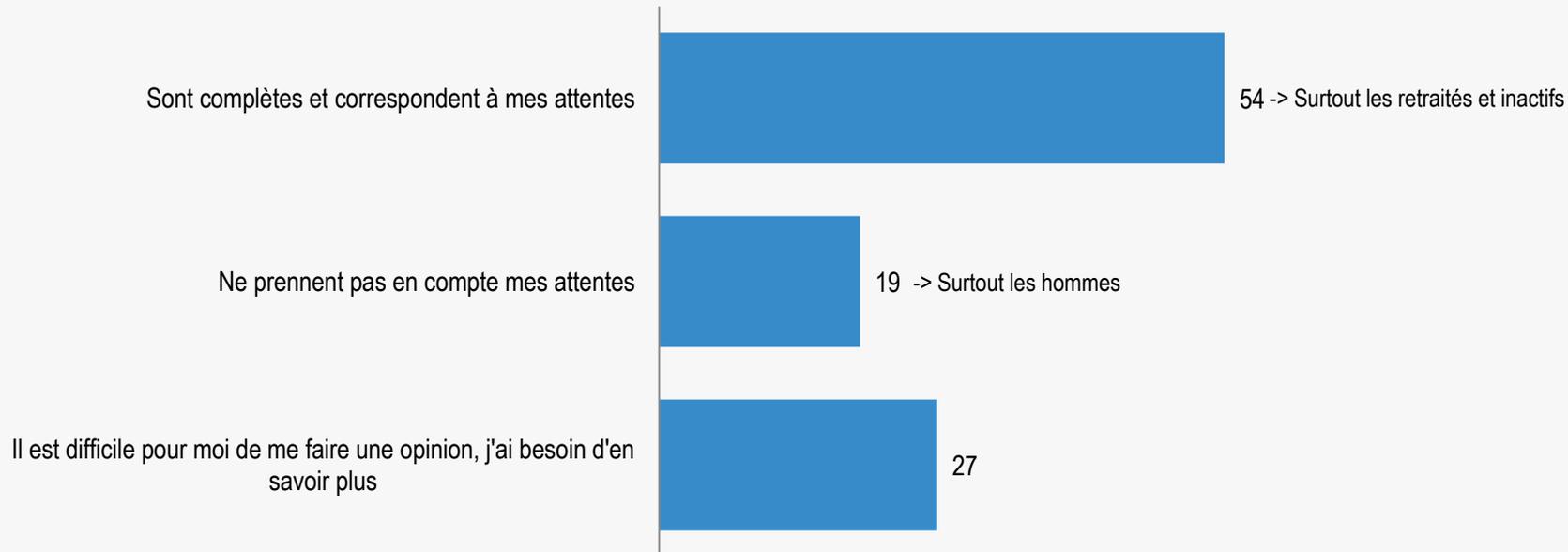
➔ La prise en compte du changement climatique est une évidence ... quel que soit le profil de la population et le territoire d'habitation.



7. PAR RAPPORT À VOS ATTENTES SUR LA GESTION DE L'EAU, DIRIEZ-VOUS QUE LES ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ET LE PROGRAMME DE MESURES ...

En %

[Base : 556]



➔ **Les actions proposées par le schéma Directeur prennent plutôt bien en compte les attentes mais ne sont pas toujours suffisamment connues.**

NB : Les habitants de la Somme sont plus dubitatifs.



7. PAR RAPPORT À VOS ATTENTES SUR LA GESTION DE L'EAU, DIRIEZ-VOUS QUE LES ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ET LE PROGRAMME DE MESURES ...

↳ Détail des informations souhaitées

AGIR, METTRE EN ŒUVRE

Mise en œuvre des propositions détaillées.

Pas assez d'actions concrètes.

Interdire toutes constructions dans les marais (caravanes, chalets, etc.) et voire même les entreprises.

Le contrôle par l'état doit s'accroître. L'agence de l'eau doit voir ses prérogatives renforcées en matière de sanctions.

INFORMER SUR QUI FAIT QUOI ?

Qui fait quoi ? Moyens attribués pour les opérationnels ? Quand le changement comportemental individuel ?

Tous les acteurs de l'eau, qui fait quoi ? Pour mener une politique contre les problèmes d'inondations qui génère forcément des montants financiers nouveaux, il faut lâcher une politique et donc déplacer le côté financier sur ces nouveaux besoins.

Difficile de se prononcer vu les évolutions réglementaires fortes. Il est urgent de préciser pour les lecteurs de terrain qui fait quoi.

INFORMER SUR LE SCHEMA DIRECTEUR

Nouvel élu, je souhaite être informé sur ce Schéma Directeur.

Sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux et le programme de mesure.

Plaquettes informatives à distribuer aux habitants et lister les produits vaisselles bio, lessive bio, etc...

Toujours informer en permanence, surtout les enfants dès leur bas-âge. Responsabiliser les habitants.

Qu'est-ce que le schéma ?

La communication de ce SDAGE à l'échelle de la population.

ETRE PLUS A L'ECOUTE

Trop souvent peu à l'écoute des gens de terrain. Trop peu de concentration entre les techniciens et les locaux.

INFORMER SUR LE ROLE DE L'AGENCE DE L'EAU

Il me semble que le rôle de l'agence de l'eau est plus répressif que pédagogique.

Documents précisant l'implication de l'agence de l'eau sur l'eau potable et à quoi servent les taxes que l'on paie au travers de nos factures.

INFORMER SUR LES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

Quelles sont les différentes façons de retenir les eaux pluviales pour éviter une crue de notre fleuve alors que l'on nous demande de nettoyer les fossés dans notre petit village.

Comment aménager les sites des moulins et barrages ?

Quels actions pour développer l'agriculture bio.

Manque d'informations sur les superficies bétonnées ou artificialisées. Qui produit leur rôle d'éponges et comment éviter de bétonner.

Doit-on envisager dans les petites communes n'ayant pas le tout-à-l'égout, la nécessité de le mettre voire installer une station d'épuration. Réponse souhaitée.

INFORMER SUR LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LE SDAGE

Y a-t-il des actions concrètes prévues pour lutter contre les inondations, les rejets polluants dans le milieu marin ? Nous parlons beaucoup du changement climatique et de la protection des captages d'eau pour avoir une eau de qualité et en quantité suffisante, mais qu'y a-t-il de fait au niveau de l'état ?

Les actions proposées par le SDAGE.

L'applicabilité réelle des dispositions dans les documents d'urbanisme et sur les permis.

Les engagements en matière de protection des zones humides. Les engagements en matière de récréation de zones inondables et de zones humides. La capacité à imposer au monde agricole le principe de pollueur payeur.

Diffusion plus large des actions proposées par le SDAGE

INFORMER SUR LE FINANCEMENT DE CES ACTIONS

Comment financer toutes les actions sans trop augmenter la pression fiscale et financière sur nos administrés.

Avec toutes les taxes que nous réclame l'agence de l'eau, beaucoup de travaux pourraient être effectués pour l'amélioration de la qualité de l'eau sans augmenter le prix.

SENSIBILISER LA POPULATION SUR LE COMPORTEMENT AVEC L'EAU ET DIFFUSER L'INFORMATION

Apprenons à vivre avec et changer de perspectives en conséquence comme les hollandais.

Malgré les efforts sur la communication, il faut amplifier l'information vers les acteurs du territoire surtout vers le public scolaire.

Manque d'informations diffusées au public

Vos communications restent inaudibles et très administratives.

DIVERS

Mieux contrôler les pollutions, les rejets.

Faire accepter les élevages dans les communes.

Subventions pour l'assainissement collectif.

Tenir compte de la remontée du sel dans les nappes suspendues et milieu en bord de mer et protéger et favoriser le développement des plantes et espèces euryhalines.

J'irai sur le site internet me renseigner.

Se limiter à quelques questions est très loin des objectifs détaillés indiqués dans le SDAGE. Pour répondre sur internet il faudrait pouvoir télécharger le document.

Plutôt curer les cours d'eau, au lieu de créer des espaces inondables.

Lors des retournements des prairies, la protection des haies est-elle prise en compte ?

AUTRE

Nous savons que les équipes travaillent à l'amélioration mais cela ne nous concerne pas individuellement et personnellement.

Je suis arrivée dans la région il y a 1 mois, je n'ai malheureusement pas eu l'opportunité d'étudier le sujet.

Je ne connais pas la teneur de ce document.

En tant que maire et propriétaire d'étangs avec beaucoup de pêches et chasse. Il faut me laisser dévaster certains courants pour maintenir du fond si à terme je perds toute mon économie dans ma commune, environnement oui, économie plus que oui.

Notre commune est concernée par plusieurs pans relatifs à la gestion de l'eau. Notre captage d'eau est classé Civehelle, prioritaire et stratégique, pourtant nous ne parvenons pas à trouver des terrains d'entente avec la profession agricole.

Je ne suis pas assez formé sur tous ces problématiques. En fait, trop souvent, quand on touche un paramètre, ce sont d'autres qui sont impactés.

Pourquoi les écologistes s'opposent-ils au bon entretien des rivières et fossés ?



7. PAR RAPPORT À VOS ATTENTES SUR LA GESTION DE L'EAU, DIRIEZ-VOUS QUE LES ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ET LE PROGRAMME DE MESURES ...

↳ Détail des informations souhaitées par Commission Territoriale

ESCAUT AVESNOIS

Diffusion plus large des actions proposées par le SDAGE
Faire accepter les élevages dans les communes.
J'irai sur le site Internet me renseigner.
L'applicabilité réelle des dispositions dans les documents d'urbanisme et sur les permis.
Manque d'informations diffusées au public
Mieux contrôler les pollutions, les rejets.
Mise en œuvre des propositions détaillées.
Nous savons que les équipes travaillent à l'amélioration mais cela ne nous concerne pas individuellement et personnellement.
Nouvel élu, je souhaite être informé sur ce Schéma Directeur.
Plaquettes informatives à distribuer aux habitants et lister les produits vaisselles bio, lessive bio, etc...
Toujours informer en permanence, surtout les enfants dès leur bas-âge. Responsabiliser les habitants.
Qui fait quoi ? Moyens attribués pour les opérationnels ? A quand le changement comportemental individuel ?
Vos communications restent inaudibles et très administratives.

FLANDRES - MER DU NORD

Apprenons à vivre avec et changer de perspective en conséquence comme les hollandais.
Je ne connais pas la teneur de ce document.
La communication de ce SDAGE à l'échelle de la population.
Le contrôle par l'état doit s'accroître. L'agence de l'eau doit voir ses prérogatives renforcées en matière de sanctions.
Lors des retournements des prairies, la protection des haies est-elle prise en compte ?
Manque d'informations sur les superficies bétonnées ou artificialisées. Qui produit leur rôle d'éponges et comment éviter de bétonner.
Pas assez d'actions concrètes.
Subventions pour l'assainissement collectif.
Tenir compte de la remontée du sel dans les nappes suspendues et milieux en bord de mer et protéger et favoriser le développement des plantes et espèces euryhalines.
Tous les acteurs de l'eau, qui fait quoi ? Pour mener une politique contre les problèmes d'inondations qui génèrent forcément des montants financiers nouveaux, il faut lâcher une politique et donc déplacer le côté financier sur ces nouveaux besoins.

FLEUVE COTIERS - CANCHE - AUTHIE - BOULONNAIS

Les engagements en matière de protection des zones humides. Les engagements en matière de récréation de zones inondables et de zones humides. La capacité à imposer au monde agricole le principe de pollueur-payeur.
Pourquoi les écologistes s'opposent-ils au bon entretien des rivières et fossés?
Quelles sont les différentes façons de retenir les eaux pluviales pour éviter une rue de notre fleuve, alors que l'on nous demande de nettoyer les fossés dans notre petit village.
Se limiter à quelques questions est très loin des objectifs détaillés indiqués dans le SDAGE. Pour répondre sur Internet, il faudrait pouvoir télécharger le document.
Les actions proposées par le SDAGE.
Je suis arrivée dans la région il y a 1 mois, je n'ai malheureusement pas eu l'opportunité d'étudier le sujet.
Documents précisant l'implication de l'agence de l'eau sur l'eau potable et à quoi servent les taxes que l'on paie au travers de nos factures.
Sur le SDAGE et le programme de mesure.
Qu'est-ce que le SDAGE ?
Y a-t-il des actions concrètes prévues pour lutter contre les inondations, les rejets polluants dans le milieu marin ? Nous parlons beaucoup du changement climatique et de la protection des captages d'eau pour avoir une eau de qualité et en quantité suffisante, mais qu'y a-t-il de fait au niveau de l'état ?

SOMME

Avec toutes les taxes que nous réclame l'agence de l'eau, beaucoup de travaux pourraient être effectués pour l'amélioration de la qualité de l'eau sans augmenter le prix.
Comment financer toutes les actions sans trop augmenter la pression fiscale et financière sur nos administrés.
Difficile de se prononcer vu les évolutions réglementaires fortes. Il est urgent de préciser pour les lecteurs de terrain qui fait quoi.
En tant que maire et propriétaire d'étangs avec beaucoup de pêches et chasse. Il faut me laisser dévaser certains courants pour maintenir du fond si à terme je perds toute mon économie dans ma commune, environnement oui, économie plus que oui.
Interdire toutes constructions dans les marais (caravanes, chalets, etc.) et voire même les entreprises.
Je ne suis pas assez formé sur toutes ces problématiques. En fait, trop souvent, quand on touche un paramètre, ce sont d'autres qui sont impactés.
Malgré les efforts sur la communication, il faut amplifier l'information vers les acteurs du territoire surtout vers le public scolaire.
Notre commune est concernée par plusieurs pans relatifs à la gestion de l'eau. Notre captage d'eau est classé Civehelle, prioritaire et stratégique, pourtant nous ne parvenons pas à trouver des terrains d'entente avec la profession agricole.
Plutôt curer les cours d'eau au lieu de créer des espaces inondables.
Quelles actions pour développer l'agriculture bio.
Trop souvent peu à l'écoute des gens de terrain. Trop peu de concentration entre les techniciens et les locaux.
Comment aménager les sites des moulins et barrages ?

AUTRE

Doit-on envisager dans les petites communes n'ayant pas le tout-à-l'égout, la nécessité de le mettre voire installer une station d'épuration. Réponse souhaitée.
Il me semble que le rôle de l'agence de l'eau est plus répressif que pédagogique.



7. PAR RAPPORT À VOS ATTENTES SUR LA GESTION DE L'EAU, DIRIEZ-VOUS QUE LES ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ET LE PROGRAMME DE MESURES ...

↳ Détail des suggestions émises / documents

ANALYSER	8	SANCTIONNER, REGLEMENTER	3
Je suis favorable à toutes ces mesures mais économiquement, nos entreprises sont en compétition avec d'autres pays qui n'ont ni les mêmes contraintes sociales, ni les mêmes contraintes environnementales. Comment ne pas les pénaliser ?	1	Insister sur les polluants "émergents" présents dans les eaux souterraines.	1
Il faut du pragmatisme et de la simplicité.	1	Le monde agricole doit changer son comportement et respecter les aménagements en place : haies, Talus, Prairies, retenues d'eau et réduire les phytosanitaires. Les chemins travaux et les joncs de captages.	1
L'eau est une énergie pour le développement durable. Il faut l'utiliser pour s'affranchir au maximum les centrales nucléaires.	1	L'impact du monde agricole n'est pas assez pris en compte. Les mesures visant à réduire les engrais, les phytosanitaires, maintenir les pâtures, zone humide, haies ne sont pas suffisantes.	1
On ne peut que souscrire à toutes ces questions et y répondre par l'affirmatif. Beaucoup d'efforts seront demandés étant mondiaux, où pourront on compenser les pertes de revenus ?	1	AGIR	3
S'assurer que les actions soient cohérentes entre elles. Le nombre de structures existantes et en cours de création augmentent les coûts et les prix de l'eau, car ces structures sont coûteuses et en terme de fonctionnement, on ne sait plus qui fait quoi.	1	La mise en application des orientations, notamment dans le SAGE.	1
Meilleure coordination avec les acteurs locaux (élus, agriculteurs etc.) -> meilleure analyse.	1	Les orientations contenues dans le SPAGE et les mesures du programme de mesure doivent être suivies d'effet. Si ce n'est pas le cas, j'attends de l'agence de l'eau qu'elle alerte le gouvernement et la commission européenne.	1
Canaliser et endiguer l'eau ne correspond pas à préserver les zones agricoles. Il faut laisser l'infiltration autant que faire se peut. Les chutes d'eau sont bonnes pour le poisson. Je ne suis pas pour l'accélération de l'eau.	1	Il faut mettre en place une commission en intégrant un système d'alerte des pollutions accidentelles liées aux infrastructures. Ce qui permettra aux usagers d'améliorer les prises de décisions et l'élaboration d'une stratégie.	1
Ne pas réduire les subventions aux communes qui font l'effort nécessaire pour assurer la bonne qualité de l'eau.	1	PROTEGER et ENTRETENIR L'EXISTANT	3
QUI VA PAYER ?	6	Le curage des fossés et cours d'eaux permettrait de stocker beaucoup plus d'eau pour ne pas accélérer l'eau, il suffit de prévoir les aménagements permettant de freiner l'écoulement.	1
Dans les rubriques "conséquences" de vos items, je vois pratiquement toujours "augmentation des coûts pour les usagers". Est-ce nécessairement au citoyen lambda de payer pour des pollutions, des mésusages de l'eau dont il n'a pas la responsabilité ?	4	Protéger l'ensemble des captages prioritaires car ces restrictions des zones à protéger au titre des captages incitent le monde agricole à maintenir notre stratégie d'utilisateur de pétrole et engrais sur les autres zones agricoles.	1
Faire payer les pollueurs	2	L'eau est un moyen de valorisation du patrimoine urbain. Fil conducteur pour assurer des continuités écologiques au sein des quartiers flanqués de canaux. Surveiller la prolifération des moustiques en particulier, les anophèles dans les milieux stagnants.	1
Multiplication des taxes et surtaxes non appréciée.	2	NE PAS INTERDIRE	3
INFORMER, SENSIBILISER, VULGARISER	6	Limiter ou interdire l'utilisation du glyphosate nous fera repartir en arrière en réutilisant plus la charrue donc plus de ruissellement et d'érosion, alors que l'utilisation du glyphosate favorise sans labour et donc limite le ruissellement et l'érosion.	1
La prise de conscience sur la pollution de l'eau n'est pas suivie d'actions au niveau national.	1	On demande aux agriculteurs de produire et ils ne peuvent faire autrement, ils sont obligés d'utiliser des fertilisants et de traiter. De gros efforts sont fait de leur part pour éviter la pollution	1
Vulgarisation du document, outils pédagogique à disposition de tout public mais aussi dans le milieu scolaire.	1	Aide directe à l'agriculture biologique et les filaires. Assouplir les normes d'élevage car si ils disparaissent, les zones humides disparaîtront, pas de surface pour les inondations.	1
Il faut surtout développer l'éducation, l'information et aider les consommateurs à être responsables.	1	DIVERS	4
98% des habitants ignorent l'existence de l'agence de l'eau. Ils ne connaissent que Ségolène. Comment avez-vous organisé la consultation ?	1	Lors d'une enquête d'opinion, il me semble irresponsable d'envoyer cette enquête un mois avant l'échéance.	1
Faire des sorties avec la population sur des sites qui gèrent le traitement et la distribution de l'eau pour leur montrer le travail, les efforts qui sont mis en place aujourd'hui et demain	1	Adapter les documents à tout public et simplifier la compréhension de ces documents.	1
Prévenir est toujours mieux que guérir et surtout améliorer la communication vers l'ensemble des occupants du territoire.	1	Les questions sans réponses sont des questions avec avis partagé car : POUR les objectifs mais CONTRE les conséquences.	1
		Rendez-les plus digests et sympathiques.	1



L'AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE
présente pour l'avenir de l'eau

7. PAR RAPPORT À VOS ATTENTES SUR LA GESTION DE L'EAU, DIRIEZ-VOUS QUE LES ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ET LE PROGRAMME DE MESURES ...

↳ Détail des suggestions émises / documents par Commission Territoriale

ESCAUT - AVESNOIS

Attention à l'augmentation du prix de l'eau. Pénalités pour les habitants qui n'ont pas beaucoup de ressources. Prévoir un équilibre budgétaire différent.

En cette période de crise économique, c'est toujours le consommateur qui paiera l'addition alors que c'est lui qui pollue le moins. Priorité aux emplois d'abord. L'Avesnois est un réservoir d'eau pour la métropole Lilloise

Il faut du pragmatisme et de la simplicité.

Je suis favorable à toutes ces mesures mais économiquement nos entreprises sont en compétition avec d'autres pays qui n'ont ni les mêmes contraintes sociales ni les mêmes contraintes environnementales. Comment ne pas les pénaliser ?

La prise de conscience sur la pollution de l'eau n'est pas suivie d'actions au niveau national.

L'eau est une énergie pour le développement durable. Il faut l'utiliser pour s'affranchir au maximum les centrales nucléaires.

Vulgarisation du document, outils pédagogiques à disposition de tout public mais aussi dans le milieu scolaire.

FLANDRES - MER DU NORD

Faire payer les pollueurs, les coûts de traitement sont déjà dans le prix de l'eau.

Il faut surtout développer l'éducation, l'information et aider les consommateurs à être responsables.

Insister sur les polluants "émergents" présents dans les eaux souterraines.

La mise en application des orientations, notamment dans le SAGE.

Le curage des fossés et cours d'eaux permettraient de stocker beaucoup plus d'eau pour ne pas accélérer l'eau, il suffit de prévoir les aménagements permettant de freiner l'écoulement.

L'eau est un moyen de valorisation du patrimoine urbain. Fil conducteur pour assurer des continuités écologiques au sein des quartiers flanqués de canaux. Surveiller la prolifération des moustiques en particulier, les anophèles dans les milieux stagnants

On ne peut que souscrire à toutes ces questions et y répondre par l'affirmatif. Beaucoup d'efforts seront demandés étant mondiaux, où pourra-t-on compenser les pertes de revenus ?

Rendez-les plus digestes et sympathiques.

S'assurer que les actions soient cohérentes entre elles. Le nombre de structures existantes et en cours de création augmente les coûts et les prix de l'eau car ces structures sont coûteuses et en terme de fonctionnement, on ne sait plus qui fait quoi.

Meilleure coordination avec les acteurs locaux (élu, agriculteurs etc.) -> meilleure analyse.

FLEUVE COTIERS - CANCHE - AUTHIE - BOULONNAIS

98% des habitants ignorent l'existence de l'agence de l'eau. Ils ne connaissent que Ségolène. Comment avez-vous organisé la consultation ?

Il faut mettre en place une commission en intégrant un système d'alerte des pollutions accidentelles liées aux infrastructures. Ce qui permettra aux usagers d'améliorer les prises de décisions et l'élaboration d'une stratégie.

Le monde agricole doit changer son comportement et respecter les aménagements en place : haies, talus, prairies, retenues d'eau et réduire les phytosanitaires. Les chemins travaux et les jongs de captages.

Limiter ou interdire l'utilisation du glyphosate nous fera repartir en arrière en réutilisant plus la charrue donc plus de ruissellement et d'érosion, alors que l'utilisation du glyphosate favorise sans labour et donc limite le ruissellement et l'érosion.

On demande aux agriculteurs de produire et ils ne peuvent faire autrement, ils sont obligés d'utiliser des fertilisants et de traiter. De gros efforts sont fait de leur part pour éviter la pollution.

Protéger l'ensemble des captages prioritaires car ces restrictions des zones à protéger au titre des captages incitent le monde agricole à maintenir notre stratégie d'utilisateur de pétrole et engrais sur les autres zones agricoles.

Adapter les documents à tout public et simplifier la compréhension de ces documents.

Les questions sans réponse sont des questions avec avis partagé car : POUR les objectifs mais CONTRE les conséquences.

SOMME

Aide directe à l'agriculture biologique et les filaires. Assouplir les normes d'élevage car s'ils disparaissent, les zones humides disparaîtront, pas de surface pour les inondations.

Canaliser et endiguer l'eau ne correspond pas à préserver les zones agricoles. Il faut laisser l'infiltration autant que faire se peut. Les chutes d'eau sont bonnes pour le poisson. Je ne suis pas pour l'accélération de l'eau.

Dans quelle mesure les gens sont-ils prêts à accepter une augmentation de prise de l'eau, prix aliments... ?

Eviter le plus possible l'impact sur les conséquences économiques et mesures. Prévenir est toujours mieux que guérir et surtout améliorer la communication vers l'ensemble des occupants du territoire.

Faire des sorties avec la population sur des sites qui gèrent le traitement et la distribution de l'eau pour leur montrer le travail, les efforts qui sont mis en place aujourd'hui

L'impact du monde agricole n'est pas assez pris en compte. Les mesures visant à réduire les engrais, les phytosanitaires, maintenir les pâtures, zones humides, haies ne sont pas suffisantes.

Ne pas réduire les subventions aux communes qui font l'effort nécessaire pour assurer la bonne qualité de l'eau.

Qu'en est-il de pollueur-payeur ?

AUTRES

Dans les rubriques "conséquences" de vos items, je vois pratiquement toujours "augmentation des coûts pour les usagers". Est-ce nécessairement au citoyen lambda de payer pour des pollutions, des mésusages de l'eau dont il n'a pas la responsabilité ? Les orientations contenues dans le SDAGE et les mesures du programme de mesure doivent être suivies d'effet. Si ce n'est pas le cas, j'attends de l'agence de l'eau qu'elle alerte le gouvernement et la commission européenne.

Lors d'une enquête d'opinion, il me semble irresponsable d'envoyer cette enquête un mois avant l'échéance.

Multiplication des taxes et surtaxes non appréciée.

Environnement : montée des coûts et des taxes -> L'environnement "payant" n'intéresse pas la population dans le contexte économique actuel.



EN RESUME ...

- Pour préserver et restaurer les milieux aquatiques, les interviewés appuient fortement la réduction des rejets polluants (94%) et la préservation des zones humides (94%), un peu moins la suppression des obstacles sur les cours d'eau (71%).
- Pour garantir une eau potable en qualité suffisante, il faut à la fois protéger les captages d'eau (94%) et inciter à économiser l'eau potable et utiliser l'eau de pluie (93%).
- Pour prévenir et limiter les effets négatifs des inondations, la méthode « naturelle » (permettre aux cours d'eau de suivre ou retrouver leur lit naturel et de s'épandre lors des crues) fait l'unanimité(95%). L'endiguement ou la canalisation des cours d'eau (54%) suscite davantage le débat.
- Pour protéger le milieu marin, la réduction de la pollution à la source par les différents acteurs est largement plébiscitée (95%), même si la désinfection des rejets peut également être une solution (82%).
- Pour comprendre le domaine de l'eau, il faut agir sur plusieurs faits : auprès du public et des différents acteurs de l'eau (98%), mais aussi dès l'école, en améliorant l'éducation à l'environnement à l'école (97%).
- La prise en compte du changement climatique dans la gestion de l'eau devient une évidence, seuls 5% la jugent non nécessaire.
- Les actions proposées par le SDAGE prennent plutôt bien en compte (54%) les attentes, mais 27% des interviewés souhaitent davantage d'informations à ce sujet.



EN RESUME ...

- Peu de différences sont constatées entre les Commissions Territoriales ou les différents profils de répondants, nous pouvons cependant noter les points suivants :
 - . Plus on réside dans une agglomération importante, plus on est favorable à la suppression des obstacles sur les cours d'eau pour permettre la circulation des espèces aquatiques.
 - . Les moins de 25 ans sont moins convaincus de l'utilisation de l'eau de pluie pour certains usages.
 - . Les 25-49 ans et les CSP + expriment de fortes réserves sur l'endiguement ou la canalisation des cours d'eau.
 - . Sur le territoire « Fleuves Côtiers-Canche-Authie-Boulonnais » on souhaite plus qu'ailleurs une politique non seulement préventive mais aussi curative pour protéger le milieu marin.
 - . Les hommes sont un peu moins convaincus que les femmes par les actions proposées par le SDAGE.
 - . Dans la Somme, les actions du SDAGE recueillent une moindre adhésion que dans les autres Commissions Territoriales.